

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 23 JANVIER 2024 N°27

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-trois janvier à dix-neuf heures quinze minutes, le conseil municipal de la commune de NESPOULS, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie de NESPOULS sous la présidence de M. François PATIER, Maire.

Date de la convocation du conseil municipal : 15 JANVIER 2024

Présents : Myrienne AUSSEL, Franck BARONI, Céline CAUSSE, Alain LACOTTE, Marie -Lore SANIS, François PATIER, Sarah PEREZ, Bernard ROCHE, Louise DEHON, Monique SERRE, Régis MARQUE, Audrey DUMOND.

Absents : Tiffany MADANCOS (démissionnaire de ses fonctions), Anthony LAFAILLE, Frédérique PUJOLE (procuration à Sarah PEREZ).

I) Désignation d'une secrétaire de séance

Secrétaire de séance : Audrey DUMOND

II) Approbation du dernier compte rendu du conseil municipal

Le compte rendu de la séance précédente ayant été envoyé par mail à tous les élus, Monsieur le maire en demande l'approbation au conseil :

Approuvé à l'unanimité

III) Comptes rendus des réunions

Commission des bâtiments communaux

Étude et choix du devis pour la rénovation du toit du presbytère ; l'entreprise Patier a été retenue, le montant du devis s'élève à 77 340€.

Travaux de la salle polyvalente ; dépose et pose des huisseries, installation d'une climatisation réversible en plafond pour la grande salle, l'éclairage sera également remplacé.

Commission budget

4 demandes de DETR ; une première pour la voirie, une deuxième pour les cavurnes, une troisième pour un défibrillateur, et la dernière pour le Radon.

Conseil d'École

Des séances de piscine sont prévues entre le 27 juin et 5 juillet 2024.

Retour de la classe de neige du cycle 3 ; les enfants ont été ravis de leur séjour.

Problème de discipline à la cantine et durant le cours d'anglais dispensé aux CM.

IV) Délibérations

1. Délibération portant demande de subvention auprès du Conseil Départemental pour l'achat de cavurnes
Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve à l'unanimité
2. Délibération portant demande de DETR pour l'achat de cavurnes
Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve à l'unanimité
3. Délibération portant demande de DETR pour la réfection de la voie communale
Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve à l'unanimité

4. Délibération portant demande de DETR pour la détection du radon à l'école
Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve à l'unanimité
5. Délibération portant demande de DETR pour l'installation d'un défibrillateur à la mairie
Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve à l'unanimité
6. Délibération pour procéder à l'enquête publique préalable à l'aliénation d'un chemin rural à Baudran
Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve à l'unanimité
7. Délibération portant sur le choix de l'entreprise en charge de la réfection de la toiture de l'ancien presbytère.
Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve à l'unanimité
8. Délibération pour une acquisition de plein droit d'un bien sans maître près du lac du Bourg
Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve à l'unanimité
9. Délibération fixant le principe et les montants de la prime de pouvoir d'achat exceptionnelle
Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve à l'unanimité
10. Délibération portant sur la fixation du loyer du logement n°5 de l'ancien presbytère
Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve à l'unanimité

V) Infos et questions diverses

Une enquête publique aura lieu entre le 19 Février et le 1er Mars 2024 pour 2 chemins communaux et le résultat sera rendu le 1er Avril 2024.

Corrèze autonomie centralise les appels en créant un numéro unique : 05 55 19 19 19

Le salon du livre pour enfants aura lieu dans l'aérogare le 6 avril 2024.

Le 9 juin 2024, ce sont les élections européennes.

VI) Calendrier

Le prochain conseil municipal aura lieu le 27 Février 2024.

La cérémonie du 8 mai se déroulera le 7 mai 2024 au soir.